

## MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville
Paris, le 31 juillet 2015
N° 780



A l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de la loi relative à l'Economie sociale et solidaire,
Martine PINVILLE revient sur ses premiers effets,
qui contribuent au changement d'échelle de l'ESS
#LoiESS

A l'occasion du premier anniversaire de la loi relative à l'Economie sociale et solidaire (ESS), du 31 juillet 2014, Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire rappelle l'engagement du gouvernement en faveur de cette façon d'entreprendre, à la fois efficace économiquement et utile socialement. Ce sont plus de 600 000 emplois non délocalisables qui seront à pourvoir d'ici 2020 dans le secteur de l'ESS.

« En donnant une définition inclusive de l'ESS dans la loi, nous avons voulu rassembler autour d'une même mission, autour d'un même mode d'entreprendre, des entreprises qui ont des statuts ou des formes différents. Tous ces porteurs de projets se fédèrent autour de valeurs communes », souligne Martine PINVILLE.

Plus d'une <u>trentaine de décrets et mesures d'application</u> ont été pris durant l'année écoulée. L'effort est maintenu afin d'adopter les derniers décrets, et permettre ainsi la pleine efficience de la loi. Le changement d'échelle, objectif majeur de ce texte, est en marche ; par exemple :

- L'entreprise de mécanique industrielle « Delta Méca », en Loire Atlantique, reprise par ses salariés en mai dernier, devient la <u>première SCOP (Société Coopérative et Participative)</u> <u>d'amorçage de France</u>. Ce statut permet aux salariés de reprendre leur entreprise, même s'ils sont au départ minoritaires au capital.
- La gouvernance de l'ESS a été renforcée avec la mise en place de la Chambre Française de l'ESS ou encore avec l'installation prévue pour la rentrée prochaine du <u>Conseil</u> <u>supérieur de l'ESS</u> chargés respectivement de promouvoir l'ESS et d'élaborer une stratégie nationale pour son développement.
- Dans le cadre d'un appel à projets, lancé en avril dernier, réunissant désormais six ministères et mobilisant 2,7 millions d'euros, les territoires ont été incités à se mobiliser afin de faire émerger de nouveaux projets sous la forme de <u>Pôles de Coopération (PTCE</u>). En octobre prochain, une nouvelle promotion de projets succèdera aux 23 projets lauréats en 2014.



Cette économie, sociale et solidaire, constitue un véritable potentiel de croissance et d'emplois. Depuis 2000, le nombre d'emplois dans les différents secteurs qu'elle recouvre, connaît une courbe ascendante. L'année 2014 a d'ailleurs confirmé le <u>redressement de l'emploi associatif, le plein essor des fondations et des SCOP</u>.

La secrétaire d'Etat Martine PINVILLE souhaite promouvoir cette économie, tant à l'échelle nationale qu'internationale. A cet effet, elle était le 9 juillet dernier aux cotés des salariés de la <u>« Compagnie Alpine d'Aluminium » en Haute-Savoie</u> pour les soutenir dans leur projet de reprise en SCOP.





[Video] Martine PINVILLE vous parle d'ESS

Nouveau dossier de présentation de la loi ESS

Retrouvez l'ensemble des mesures de la loi ESS sur le site dédié : www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr

Vous y trouverez notamment les <u>films d'animation</u> pédagogiques et ludiques, ainsi que les <u>reportages sur le terrain</u>, qui illustrent les enjeux de cette loi.

<u>Contact presse cabinet de Martine PINVILLE</u> : Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

